

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : [claudia primeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/910e722486cf20a9e5e2c7f5>

Date d'obtention : 2023-12-05 17:33:14



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Toujours évaluer la situation avec la grille d'évaluation SEXTO avec l'auteur du signalement. Voir s'il y a des témoins et remplir la grille avec eux. Analyser avec les informations recues s'il s'agit d'un acte malveillant. Si oui, rencontrer l'intigateur et confisquer le cellulaire selon le protocole, sans questionnaire, afin d'éviter la propagation des images et appeler le service de police. S'il n'y a pas soupçon de malveillance, rencontrer l'instigateur afin de voir sa version et ensuite, consulter les règles de l'établissement. Un signalement à la DPJ devra être fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La situation doit impliquer un danger de propagation dans l'école pour que la trousse SEXTO soit amorcer.

Faire la grille d'évaluation avec la personne auteure du signalement en premier, mais seulement si c'est quelqu'un de l'école. Sinon, référer au poste de police.

Toujours rencontrer tous les témoins pour avoir les versions.

Jamais les images doivent être regarder.

Signaler à la DPJ peu importe l'intention de l'acte.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Faire comprendre aux jeunes impliqués de ne pas parler de la situation à personne pour garder l'intégrité de la victime. Les jeunes de nos jours ont la nouvelle répandue facilement, surtout à l'ère des réseaux sociaux, alors il est délicat, mais très important de leur faire comprendre l'importance de la vie privée.

De plus, ne pas porter de jugement peu importe la situation et rassurer la personne s'avère très important, malgré nos pensées qui peut aller à l'encontre de nos valeurs personnelles.